

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **TRIMMO SARL**, Chemin du Moulin-Neuf 16,
1290 VERSOIX
2.

Date du prononcé de dissolution: 22.11.2012
3.

Suspension de faillite: 13.12.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.01.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: travaux dans le domaine de l'immobilier, l'entretien, la rénovation etla commercialisation de produits y relatifs. Ayant son siège chemin d u Moulin-Neuf 16, à Genève.

Pour tout renseignement :
Groupe n°3 022/388.89.03
2012 002053 M / OFA3

Office des faillites
1227 Carouge GE

00852809